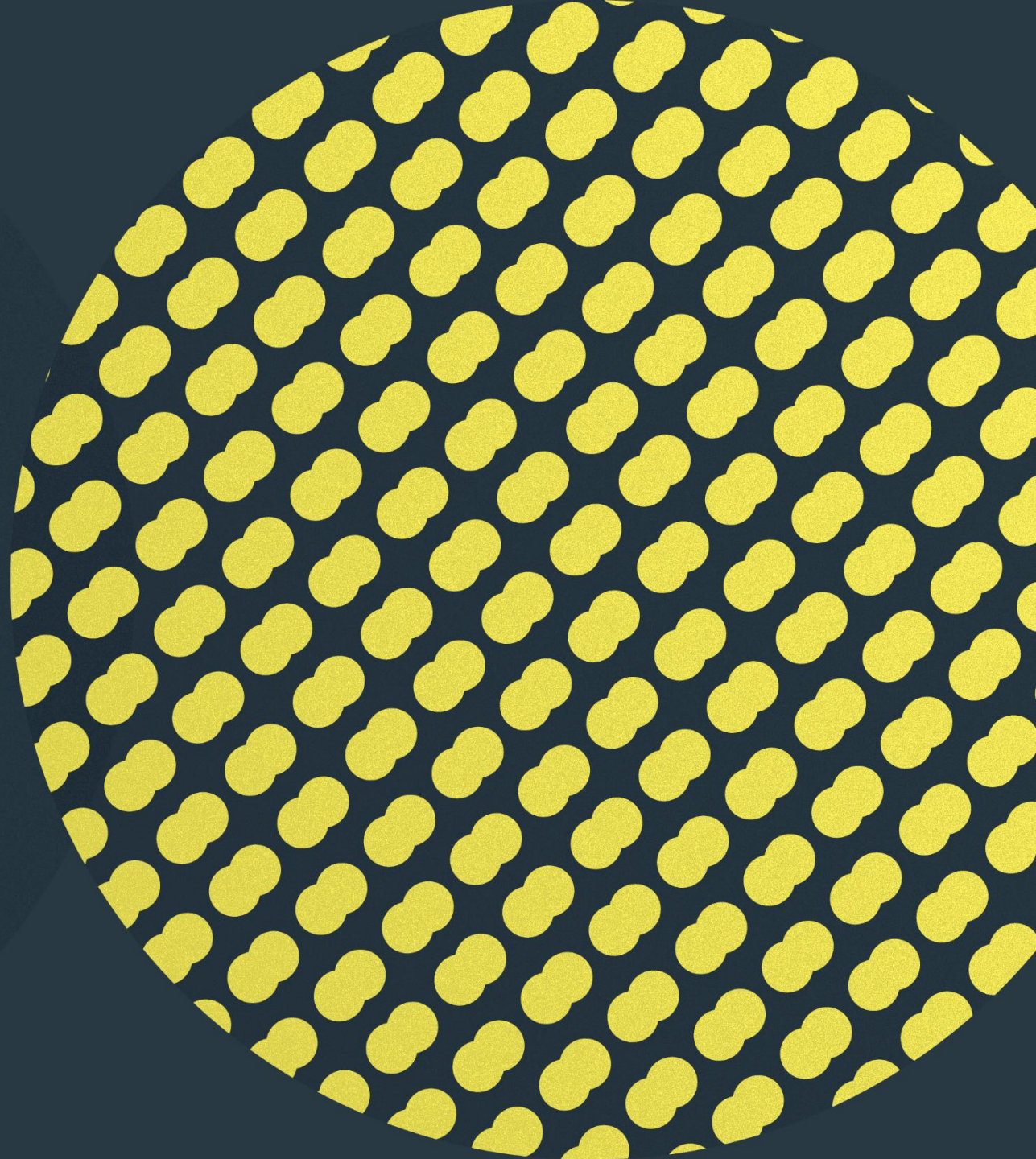


# PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2026-2030



# INTRODUCTION

Le **Sommet de l'économie sociale** a suscité des consensus et des apprentissages qui précisent nos priorités comme mouvement.

La **Vision 2050** émanant du Sommet réaffirme l'ambition et les capacités en économie sociale, entre autres d'assumer un leadership dans la transition socioécologique.

Le Sommet a précisé **le rôle du Chantier** : intervenir là où l'action collective doit changer d'échelle, particulièrement lorsque les acteurs du milieu ne peuvent, seuls, réunir les expertises, la coordination ou les leviers nécessaires pour faire avancer un enjeu.

**Le contexte socioéconomique du Québec et international** : Les bouleversements climatiques et géopolitiques transforment rapidement les réalités des territoires et exigent des capacités accrues d'innovation, d'agilité et de concertation.

La planification stratégique a donc pour fonction de **préciser le rôle du Chantier, d'identifier des objectifs et critères d'action souples, de tirer profit du Sommet** mais aussi de **reconnaître que les objectifs de société et les moyens pour les atteindre évoluent.**



# CE QUI NE CHANGE PAS

## Les mandats du Chantier

- **Concerter** divers acteurs et partenaires de l'économie sociale de niveau régional et national.
- **Promouvoir** l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique.
- **Créer des conditions et des outils favorables** à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets.
- **Participer** à la construction d'alliances avec d'autres acteurs socioéconomiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant à l'international.

## Les modalités de travail transversales du Chantier

- **Privilégier la subsidiarité**
- **Intégrer les perspectives plurielles**
- **Recentrer vers la transition socioécologique**

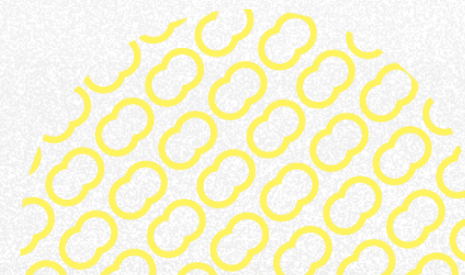
## Le levier d'action

**Le Chantier est au service non pas de ses membres, mais du mouvement de l'économie sociale.** Son rôle principal réside dans la mobilisation des idées et des capacités d'action pour générer des conditions soutenant le développement de des entreprises et les innovations permettant de mieux répondre à des besoins terrain ou d'accroître leurs retombées.



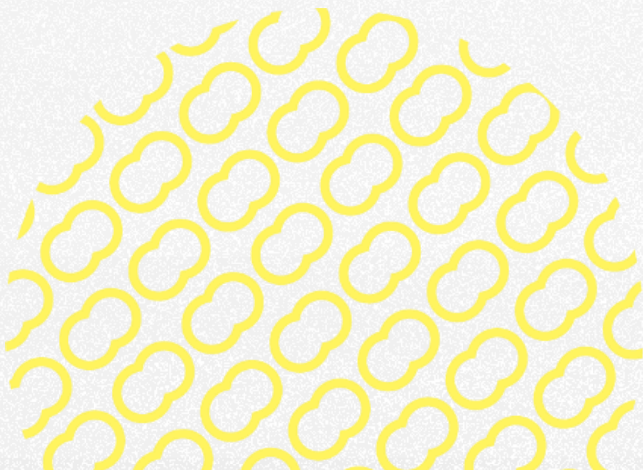
# CE QUI CHANGE : UN CONTEXTE QUI APPELLE À L'INNOVATION

- La nouvelle vague municipale d'élus-e-s continue de s'agrandir et appelle à élargir la connaissance et la mise en œuvre de politiques et de bonnes pratiques en économie sociale, adaptées aux distinctions et réalités territoriales du Québec.
- Les élections du Québec en 2026 offrent une occasion d'engager un dialogue plus soutenu avec le prochain gouvernement et de relancer une démarche de coconstruction des politiques publiques selon ses priorités.
- Le mouvement de l'économie sociale ressort mobilisé par le Sommet et prêt à identifier et mettre en œuvre les meilleurs moyens et stratégies pour accroître la place de l'économie sociale au Québec ainsi que sa contribution aux enjeux de société et au bien-être des communautés.
- Plusieurs échanges internationaux démontrent de l'intérêt à s'inspirer de bonnes pratiques internationales dans un contexte où les acteurs du Québec cherchent à innover face à de grands défis sociaux (vieillesse de la population, dévitalisation rurale, préservation de médias indépendants, réduction des impacts environnementaux, etc.).
- De nouvelles perspectives enrichissent l'identité du mouvement. Face à un sentiment d'urgence, on y sent des appels (notamment de la part des jeunes) d'explicitier la volonté de transformation, d'atténuer les logiques spéculatives délétères et d'intensifier les efforts à toutes les échelles pour transformer les impacts de l'économie.



# La vision pour 2030

- Une place croissante de l'économie sociale dans l'économie du Québec
- Un écosystème cohérent capable de développer et de mettre à l'échelle des modèles innovants
- Une reconnaissance croissante de l'importance d'une transformation économique pour permettre une transition socioécologique



## Le rôle du Chantier

- Une nécessité de résultats qui contribuent au progrès social sur certains enjeux
- Chercher des consensus, pas l'unanimité

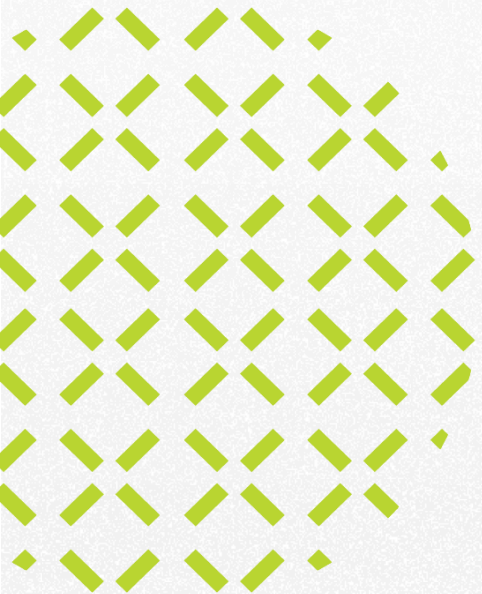
# Concertation : identifier des nouveaux possibles

## Avec les acteurs de l'économie sociale

- Valoriser et accroître l'appartenance à l'économie sociale.
- Faciliter l'amélioration des pratiques.
- Plaider pour des Plans d'action gouvernementaux en économie sociale (PAGES) à la hauteur des capacités et ambitions des acteurs terrain.

## À l'externe du mouvement

- Identifier et saisir les occasions d'agir pour accélérer un changement de logique économique plus durable et circulaire, plus démocratique et équitable, plus au service des besoins locaux et des diversités régionales et plus résilient.
- Valoriser et accroître la démocratisation de l'économie en contribuant aux efforts visant à mettre en lumière et à accroître l'implication de la société civile dans le développement local et l'activité économique.



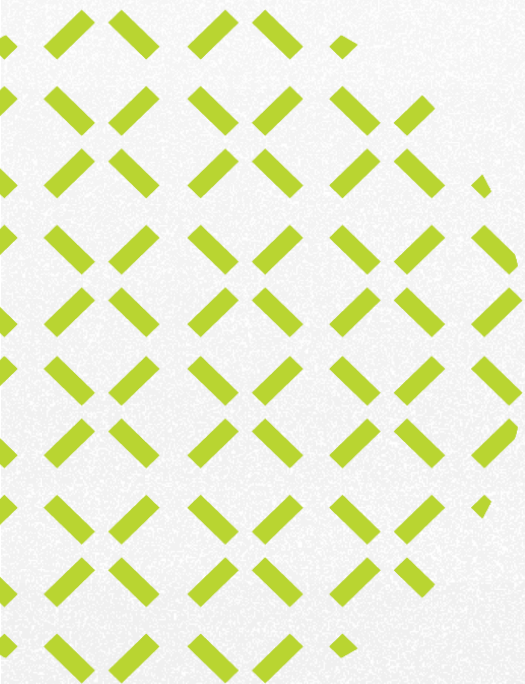
# Promotion : inspirer le changement

## Avec les acteurs de l'économie sociale

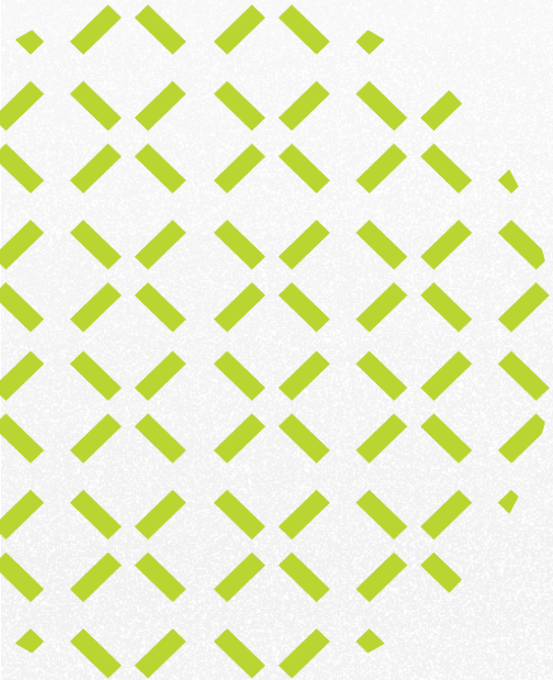
- Motiver à travailler de concert pour un changement d'échelle de l'économie sociale.
- Éclairer sur les conditions de développement les plus favorables.

## À l'externe du mouvement

- Convaincre de l'importance et de la spécificité de l'économie sociale.
- Transmettre l'ambition et les capacités du mouvement.

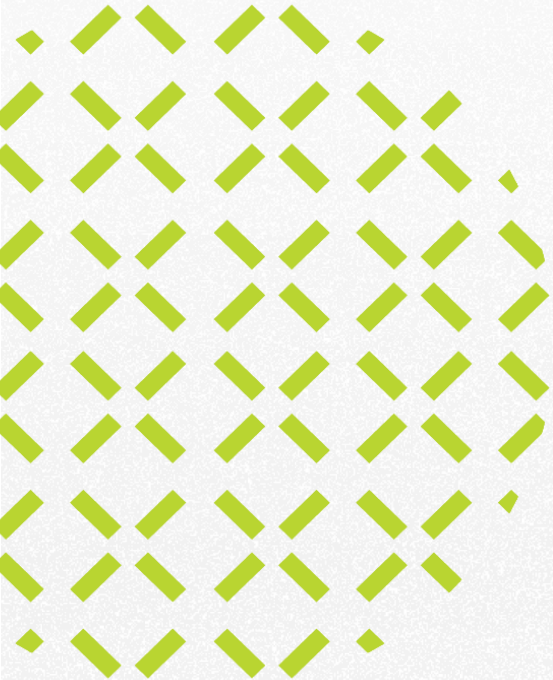


# Développement : soutenir le changement d'échelle de l'économie sociale



- Améliorer les conditions de développement des entreprises d'économie sociale.
- Prioriser le changement d'échelle de pratiques là où l'économie sociale a une contribution structurante.
- Renforcer la base de données de l'économie sociale pour une meilleure compréhension et visibilité de l'économie sociale.
- Analyser les conditions de succès pour la viabilité et l'accélération du développement de modèles d'affaires porteurs.
- Répondre à l'interpellation d'acteurs pour soutenir le développement d'innovations et leurs mises à l'échelle.
- Adapter ou créer des outils et des approches pour mieux desservir les besoins de publics spécifiques et de modèles émergents.

# Corporation : aligner pratiques internes et vision collective



- Clarifier les responsabilités du Chantier vis-à-vis d'autres espaces de concertation afin d'assurer sa vie associative, valoriser et mettre à profit les débats en économie sociale et actualiser son rôle de carrefour du mouvement.
- Favoriser la mobilisation et la collaboration au sein de l'équipe du Chantier en renforçant les outils et pratiques en ressources humaines et assurer des conditions de travail équitables et transparentes.
- Cultiver l'amélioration continue de nos pratiques environnementales afin de réduire notre empreinte écologique et contribuer, à l'échelle de nos opérations, aux efforts de transition socioécologique.
- Assurer un financement adéquat et prévisible pour réaliser les mandats du Chantier, accompagnés de processus administratifs qui favorisent l'efficacité, la transparence et un suivi des opérations aux bonnes échelles.